



PV de l'Assemblée Générale Sud Airsoft du 28 Aout 2021

L'assemblée générale a débutée à 14h30

Présents

Cf. Annexe : feuille d'émargement

Bilan associatif annuel

Une année encore compliquée du fait du Covid.

Trois parties ont été organisées et aucun cas de Covid dans l'association suite à la reprise des parties.

Bilan financier

Une année plus que stable, il n'y a eu aucune dépense hormis les frais courants (assurance, hébergeur...).

Il nous reste :

70€ sur le compte chèque

800€ sur le compte Paypal

Bilan participatif des membres et relationnel de l'association

Participation équilibrée avec en moyenne 10 joueurs par partie.

Peu de relations inter association cette année encore suite au Covid hormis avec les T.A.S 84 qui nous prête leur terrain

Une bonne représentation de notre association sur le WWII cette année avec la participation d'une partie de nos membres à 3 opérations (Bordeaux, Paris...).

Les TAG nous ont donné quelques accessoires pour nos parties (brassards, affichages...)

Proposition terrain Cabrières d'Aigue

Mike, le propriétaire du terrain nous propose d'adhérer à leur association dans le but d'avoir un accès illimité au terrain aussi en dominicale que pour l'organisation d'Opé.

Le coût d'adhésion annuel à l'association T.A.S 84 est de 25€, ce qui finance l'assurance (association et terrain), l'amélioration et l'entretien du terrain. De l'avis du bureau, il s'agit d'un montant plus que correct pour l'accès à un terrain de cette qualité.

L'association disposerait donc de 2 terrains officiels ce qui est dans le domaine de l'airsoft "un immense privilège".

Pour la question des invités sur ce terrain par l'intermédiaire de notre association, le montant de 5€ payés par ces derniers revient toujours à l'association SUD AIRSOFT qui assure donc l'accueil et la prise en charge des personnes extérieures.

La cotisation de 25€ sera versée par l'intermédiaire de notre trésorier. De ce fait, nous ne serons pas membre des T.A.S84 mais associations affiliées.

Avec accord de tous les membres décisionnaires, la cotisation de Sud Airsoft est offerte aux membres adhérents de 2020-2021.

La cotisation de 25€ doit être versée pour le prêt du terrain de Mike (TAS84)

Si un membre ne souhaite pas adhérer, il pourra malgré tout accéder au terrain en s'acquittant de la cotisation "invité" de 5€, bien que cela ne soit pas dans notre intérêt et dans l'idée d'aider Mike dans l'entretien ainsi que la pérennité du terrain.

Info COVID

La vigilance est renforcée avec les gestes barrières appliqués sur le terrain.

Orientations pour l'année 2021-2022

Nous allons garder le rythme de 2 parties par mois.

Tiger Beer est en suspens cette année.

Reprise des éventuelles idées d'OP à travailler

Questions & Réponses libres

Pas de questions

Démission et Election du nouveau Bureau

Démission du Bureau actuel composé de :

- Hugo JARLAN = Président
- Ludovic HUYGHE = Vice-Président
- Loïc BRIDOT = Trésorier
- Olivier GARDAREIN = Secrétaire

Quatre candidatures ont été demandées pour les postes du Bureau. Après quelques minutes, la composition du nouveau Bureau Sud Airsoft est la suivante :

- Sean LUONG = Président
- Ludovic HUYGHE = Vice-Président
- Loïc BRIDOT = Trésorier
- ANDY CAPELLE = Secrétaire

A sa demande, le siège social restera chez Hugo JARLAN au :

Association Sud Airsoft

Chez Mr JARLAN Hugo

13 Rue Albert Conil

84000 AVIGNON

Fin l'assemblée Générale

Aux termes des discussions, l'assemblée générale a été dissoute par le président à 16h, dans la bonne humeur et la camaraderie.

Liste des membres adhérents – Saison 2021-2022

LeCo

Papouner

Loic

Z

Bœuf

Fabien

Pastiss666

Pascalou

Mallory

SebRX

47

Bouffe

Yuri

Noz

Marco

PierrePAD

Bix

Moon

Elrond

Anthony

TOTAL = 20 membres adhérents